

# *Le réseau des établissements universitaires québécois : le réinvestissement nécessaire à sa capacité d'agir*

**Demande collective  
des établissements universitaires québécois**

**Budget 2025-2026  
du gouvernement du Québec**

**Le 21 octobre 2024**



## Faits

---

### **Les établissements universitaires québécois sont des acteurs et des partenaires clés pour le développement du Québec, puisqu'ils**

1. Forment la main-d'œuvre de demain, en nombre et en qualité
2. Offrent une perspective de formation tout au long de la vie
3. Développent les savoirs, savoir-faire et savoir-être, creusets des innovations technologiques et sociales
4. Stimulent et appuient l'entrepreneuriat
5. Sont la pépinière de changements sociaux et technologiques
6. Attirent les talents d'ici et d'ailleurs et constituent un bassin de recrutement majeur pour les employeurs
7. Sont au service de l'ensemble des régions du Québec

## Constats (1 de 3)

---

### L'éducation est une priorité gouvernementale, **mais...**

1. Le retard de scolarisation universitaire au Québec, comparativement à l'Ontario et à la moyenne de l'OCDE, subsiste
2. Le sous-financement perdure et la situation financière des établissements universitaires québécois s'aggrave
3. La nouvelle Politique québécoise de financements des universités n'a pas eu les effets escomptés
4. La contribution de l'État québécois à l'enseignement universitaire diminue, accompagnée d'un enjeu majeur de prévisibilité et de stabilité financière
5. Un choix de société de conserver à un bas niveau les droits de scolarité a été fait, ce qui n'est nullement remis en question, et leur indexation est plafonnée à 3 %. Cet état de fait a néanmoins des conséquences sur la hauteur du financement des universités québécoises, en comparaison au reste du Canada et du monde

## Constats (2 de 3)

---

### L'éducation est une priorité gouvernementale, **mais...**

6. En matière d'infrastructures immobilières
  - a. L'état du parc immobilier se détériore et les restrictions d'investissement annoncées le 31 juillet dernier aggraveront la situation
  - b. Les établissements universitaires québécois ne seront pas en mesure de bien accueillir la prochaine génération étudiante
  - c. Le logement étudiant abordable est insuffisant
  
7. Le Québec doit demeurer accueillant à l'égard de la population étudiante internationale, participant entre autres activement à la vitalité de la recherche

## Constats (3 de 3)

---

### L'éducation est une priorité gouvernementale, **mais...**

8. Les établissements universitaires québécois peinent à faire concurrence aux autres établissements canadiens et du reste du monde pour l'attraction des talents étudiants et du personnel
9. La situation budgétaire actuelle met à risque les établissements universitaires et leur rôle dans le développement du Québec
10. Un climat d'incertitude est généré par un alignement de moins en moins affirmé entre les priorités gouvernementales et les actions sur le terrain

# Objectifs de la demande budgétaire collective

---

1. Poursuivre le travail centré sur l'augmentation de l'accessibilité, de la réussite et de la diplomation
2. Accroître la capacité de recherche fondamentale et appliquée, la valorisation et le transfert des connaissances
3. Accélérer la transformation numérique intégrée
  - a. Enrichir les environnements d'apprentissage
  - b. Accroître l'accès aux intelligences d'affaires et artificielle et à des logiciels et outils informatiques à la fine pointe de la technologie, en vue d'améliorer l'expérience étudiante et du personnel
  - c. Accélérer la mise en place de mesures de sécurité de l'information par un investissement à court terme

# Sommaire de la demande budgétaire collective

---

**Afin de garantir aux établissements universitaires québécois leur capacité, dans un environnement hautement compétitif, selon les plus hauts standards :**

- 1. Réinvestissement global récurrent évalué à 1 G\$ au fonctionnement universitaire, intégré à l'enveloppe générale**
- 2. Bonification récurrente annuelle de 350 M\$ au Régime budgétaire d'investissement des universités (280 M\$ en infrastructures immobilières et 70 M\$ en ressources informationnelles)**
- 3. Investissements dans du logement abordable et durable destiné à la population étudiante (15 000 lits requis, évalués de 1,2 à 2,3 G\$) ou recherche active et concertée de solutions à plus court terme**
- 4. Révision conjointe de la méthodologie actuelle des prévisions de l'effectif universitaire en raison de sous-estimations observées au fil des ans**

**N'attendons pas que les établissements universitaires québécois se trouvent à un point de rupture pour agir!**

---

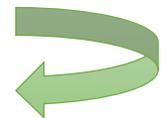
# Annexes

# Annexe – Retard de scolarisation universitaire au Québec

## Quelques données tirées de l'étude du professeur émérite Pierre Fortin (2021)

---

1. Le retard de scolarisation au Québec
  - 38 % des 25 à 34 ans détenaient un baccalauréat ou plus en 2020 (Ontario : 44 %; moyenne de l'OCDE : 40 %)
2. Ce retard s'est accru au cours des 25 dernières années
  - Passant de 3 % à 6 % par rapport à l'Ontario
3. L'impact considérable de l'obtention d'un diplôme universitaire de niveau baccalauréat ou plus
  - Croissance économique : ajout de 6 points de pourcentage de 2000 à 2019
  - 1,3 M\$ de plus, avant impôts, pour les diplômées et diplômés au cours de leur carrière
  - Taux de rendement d'obtention du diplôme = 12 %



[Retour aux constats](#)

## Annexe – Sous-financement (1 de 3)

### Quelques données tirées de l'étude du professeur émérite Pierre Fortin (2021) et de l'analyse comparative du GREPA<sup>1</sup> (2022)

---

1. L'écart de revenus disponibles pour le fonctionnement des établissements universitaires québécois par rapport à ceux des autres établissements universitaires canadiens
  - 1,252 G\$ en 2018-2019 (Canada); 900 M\$ (Ontario)
2. L'accroissement important de cet écart de 2001-2002 à 2018-2019
  - L'écart, avant ajustement pour le coût de la vie, durant cette période, est passé de 284 M\$ à 1,444 G\$
3. « *Le Québec doit se donner l'ambition de rejoindre le Danemark ou le Royaume-Uni en matière de financement...* »
  - Demande de subventions additionnelles de 2 G\$ dans les universités, les fonds de recherche, les prêts et bourses et les mesures fiscales

<sup>1</sup> GREPA : Groupe de recherche en économie publique appliquée

---

# Annexe – Sous-financement (2 de 3)

## Constats du rapport *L'Université québécoise du futur (2020)*

---

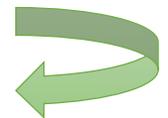
1. « *Le financement [approprié et diversification des variables associées à sa détermination] des universités et de la recherche constitue une condition incontournable de la réalisation des missions de l'université. »*
2. « *... parmi toutes les dépenses publiques, le financement des universités et le financement de la recherche sont essentiellement un investissement dans l'avenir de la société. »*
3. Sa recommandation :  
*« Que se poursuivent les efforts du gouvernement du Québec pour améliorer le financement public des universités québécoises avec pour objectif d'assurer à ces dernières un niveau de financement global qui [...] leur permette d'assurer une formation et une activité de recherche et de création à la hauteur des normes de qualité et de réussite généralement acceptées en Amérique du Nord [contexte de concurrence]. »*

## Annexe – Sous-financement (3 de 3)

### Chantier sur la révision de la PQFU (2023)

---

- Les travaux des sous-comités ont permis de conclure qu'un minimum de **445 M\$** était requis en réinvestissement en enseignement universitaire à court terme, pour :
  - L'enseignement
  - Le soutien à l'enseignement
  - Le soutien à la recherche
  - Les terrains et bâtiments
  - Les ressources informationnelles et la transformation numérique



[Retour aux constats](#)

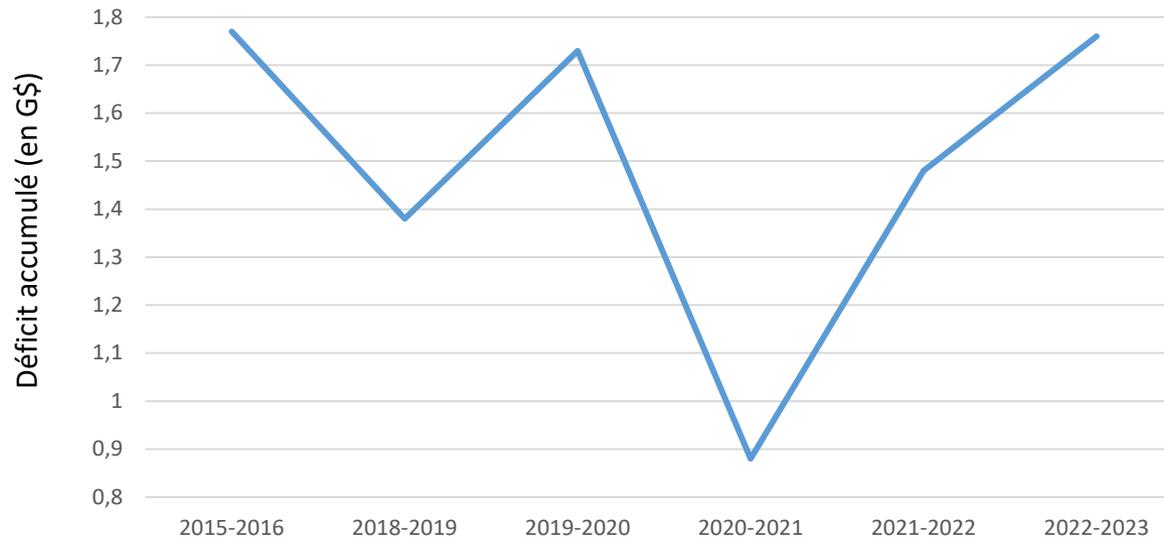
# Annexe – Situation financière (1 de 3)

## Historique des dix dernières années

---

### 1. La situation financière des établissements universitaires s'aggrave

- Déficit accumulé 2022-2023 du fonds de fonctionnement des établissements universitaires québécois est **au même niveau que celui de 2015-2016**



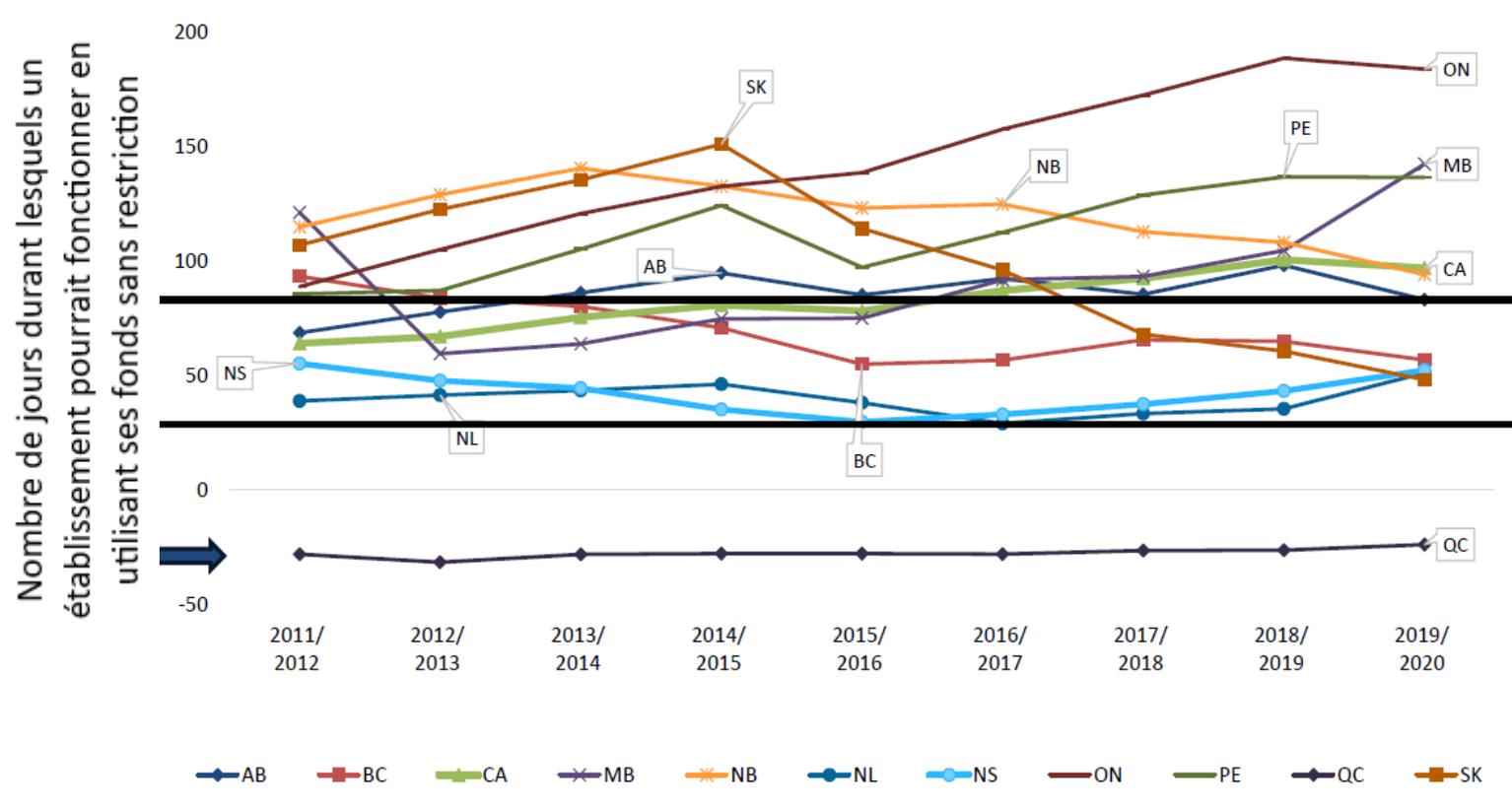
Source : États financiers des établissements universitaires québécois

- Croissance anticipée du déficit accumulé d'environ **30 M\$** en 2023-2024 (au 20 février 2024)
- Montant estimé de **86 M\$** en 2024-2025 (au 30 septembre 2024)

# Annexe – Situation financière (2 de 3)

## Ratio de réserve primaire

2. Au Canada, seuls les établissements universitaires québécois n'ont pas de marge de manœuvre

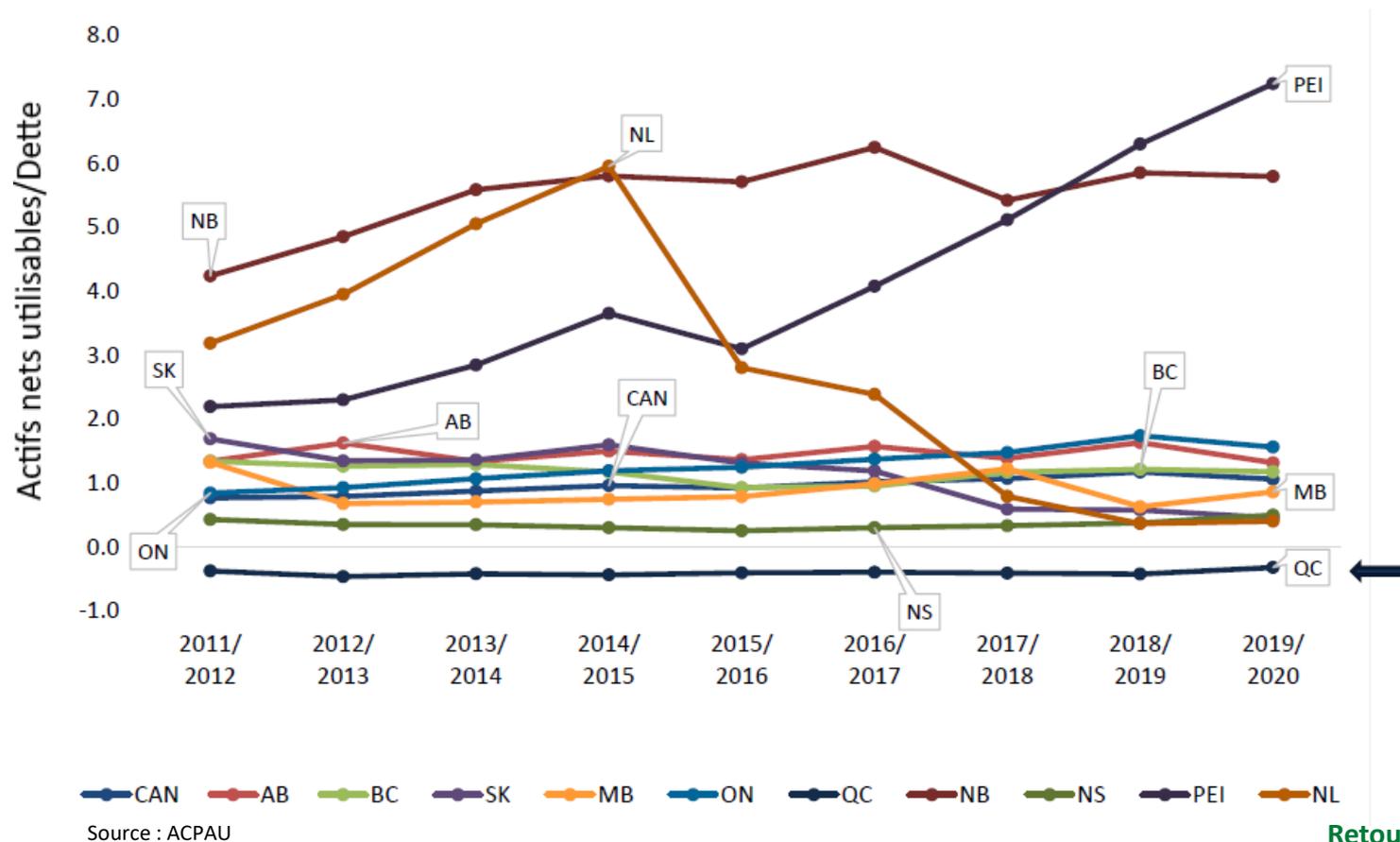


Source : Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU)

# Annexe – Situation financière (3 de 3)

## Ratio de viabilité financière

3. La situation financière des établissements universitaires québécois est la pire au Canada

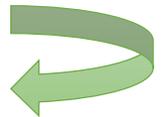


# Annexe – Nouvelle PQFU

## Retour sur la position des établissements universitaires québécois

---

- Plus de 70 personnes issues des établissements et du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) ont été impliquées durant neuf mois dans les travaux de révision
  - **Peu de recommandations** prises en compte et issues des travaux des cinq sous-comités
  - Si elles l'ont été c'est **sans argent neuf**, ce qui allait à l'encontre des principes du chantier convenus avec le MES et des recommandations émises
  - Deux mesures **n'ont pas d'abord été discutées au sein du Chantier**
    - Règles relatives aux droits de scolarité des étudiantes et étudiants canadiens hors Québec (CNRQ) et internationaux (ÉI)
    - Incitatifs à l'inscription et à la diplomation
  - Par conséquent, un **déséquilibre** s'est imposé dans la formule de financement en 2024-2025 et perdurera dans les années à venir



[Retour aux constats](#)

# Annexe – Contribution de l'État québécois (1 de 2)

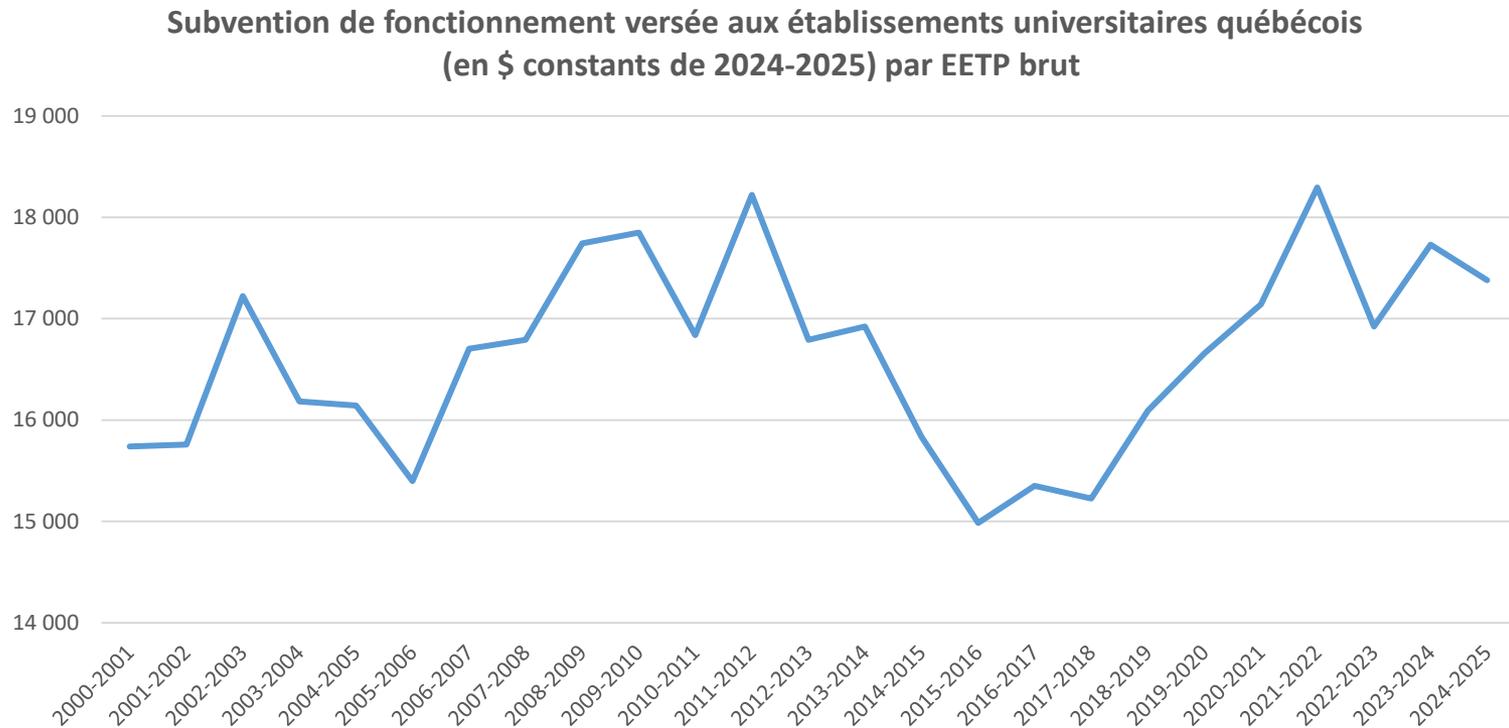
## État de situation

---

1. Selon une compilation de données du MES, un réinvestissement récurrent moyen de l'ordre de **80 M\$** a été consenti pour le fonctionnement des établissements universitaires de 2018-2019 à 2024-2025
2. Un écart significatif (**92 %**) perdure entre les besoins des établissements universitaires et les sommes additionnelles octroyées par le MES
3. En 2024-2025, la contribution de l'État québécois à l'enseignement universitaire a diminué de **4,8 %** en 2024-2025 comparativement à l'année précédente
4. Avec la formule de financement, **le désinvestissement gouvernemental se poursuivra** au cours des prochaines années.

# Annexe – Contribution de l'État québécois (2 de 2)

## Subvention de fonctionnement par EETP<sup>1</sup>



Source : MES, Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec; Gestion de l'effectif universitaire (GDEU), Statistique Canada

- Même niveau par EETP en 2024-2025 qu'en 2002-2003
- Manque de prévisibilité pour les établissements

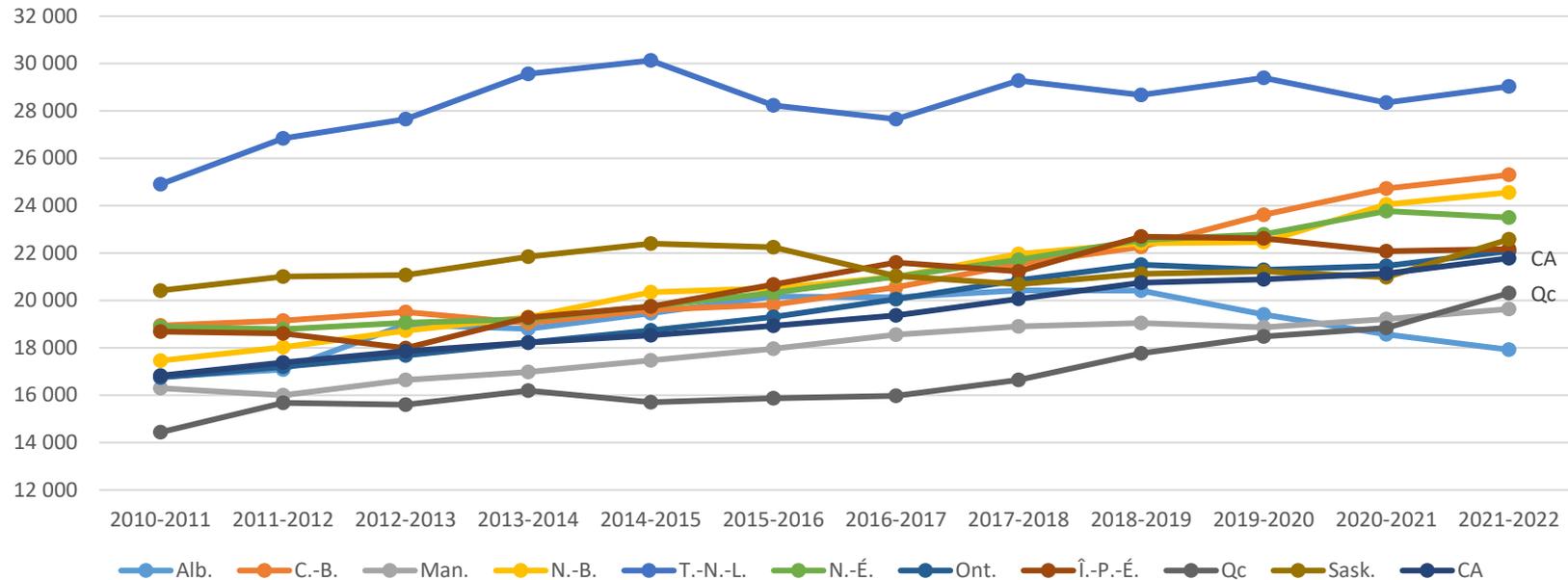
<sup>1</sup> EETP : étudiant en équivalence au temps plein

[Retour aux constats](#)

# Annexe – Établissements universitaires désavantagés (1 de 2)

## Comparaison canadienne

Revenus provinciaux, droits de scolarité et autres frais par  
(en \$ courants) par EETP

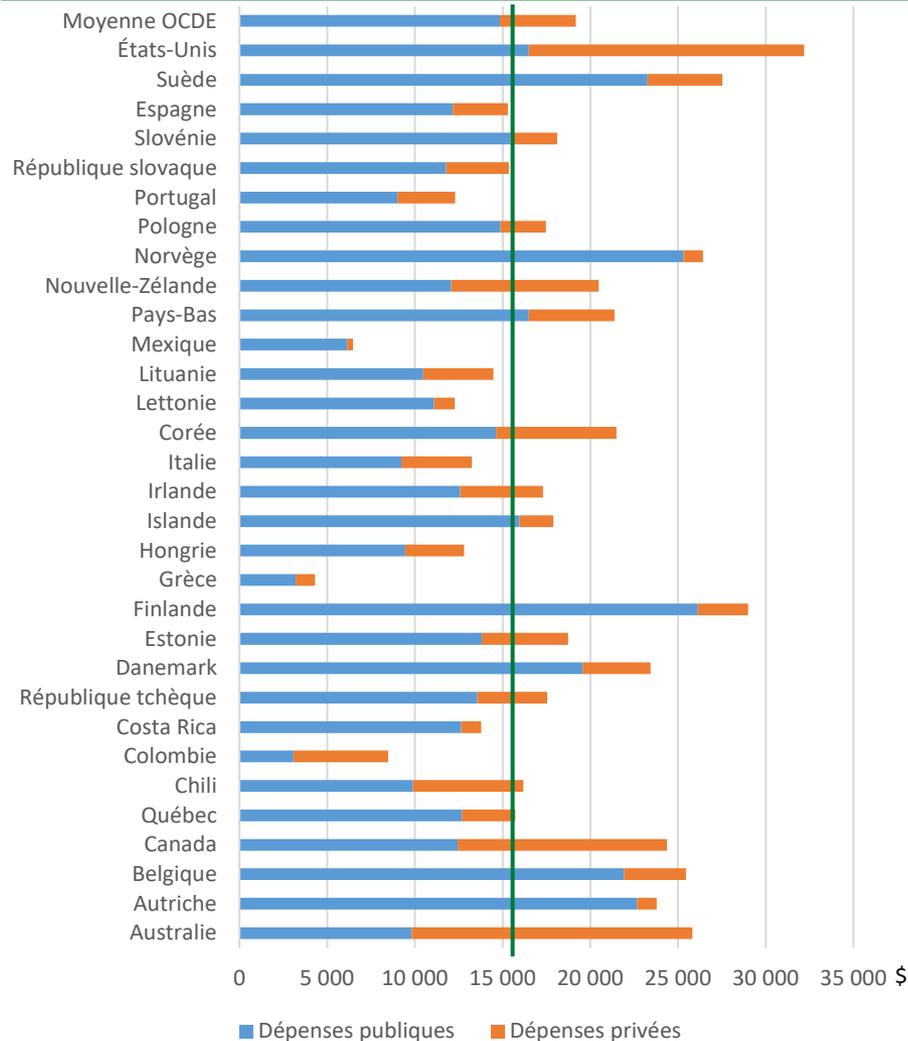


Source : ACPAU; Statistique Canada

- En prenant en compte les revenus provenant des provinces, les droits de scolarité et les autres frais, le Québec est la 3<sup>e</sup> province moins bien nantie au Canada et en dessous de la moyenne nationale

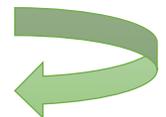
# Annexe – Établissements universitaires désavantagés (2 de 2)

## Comparaison internationale



- Au Québec, les dépenses publiques (subventions) et privées (ménages) en enseignement tertiaire<sup>1</sup> **sont inférieures à la moyenne** des pays de l'OCDE
- Les dépenses totales (publiques et privées) en enseignement tertiaire **sont moins élevées au Québec** qu'au sein du Canada, de même que dans plusieurs pays

<sup>1</sup> Équivalent à enseignement supérieur.



[Retour aux constats](#)

# Annexe – Infrastructures immobilières (1 de 2)

## État de situation

---

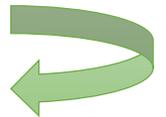
1. État du parc immobilier universitaire québécois
  - a. Selon le dernier exercice d’audit immobilier terminé en décembre 2023 et réalisé par la firme Planifika (Norda Stelo), la moitié des composantes du parc, dont 60 % ont 50 ans et plus, sont dans un mauvais état ou dans un très mauvais état
  - b. Les besoins 2024-2034 en matière de maintien d’actifs et de déficit de maintien d’actifs sont estimés à 11 G\$. Ils étaient de l’ordre de 5 G\$ pour la période 2016-2026
  - c. En date d’aujourd’hui, les écarts entre les besoins d’investissement des établissements et le niveau autorisé par le gouvernement lors de l’annonce du 31 juillet 2024 sont de l’ordre de
    - 245 M\$ pour 2024-2025
    - 380 M\$ pour 2025-2026
    - 330 M\$ pour 2026-2027

# Annexe – Infrastructures immobilières (2 de 2)

## État de situation

---

2. Hausse des inscriptions universitaires à venir
  - a. Selon le MES, les inscriptions universitaires augmenteraient de 60 000 d'ici 7 ans
  - b. Au rythme actuel de réinvestissement, les établissements ne seront pas en mesure de les accueillir adéquatement
  
3. Logement étudiant abordable
  - a. Une collecte d'information effectuée en janvier 2024 auprès des établissements universitaires estimait les besoins de la population étudiante à 15 000 lits
  - b. En fonction d'une estimation basée sur un projet de résidence récemment livré, un investissement de 1,2 à 2,3 G\$ est requis
  - c. Le modèle autofinancé n'étant plus viable, d'autres modes alternatifs de financement doivent être explorés, de même que des partenariats avec d'autres ministères, tel que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation



[Retour aux constats](#)

---

# Annexe – Le Québec moins accueillant (1 de 2)

## Population étudiante internationale : attraction et atouts

---

**Les déclarations publiques et décisions de la dernière année ont des effets potentiellement négatifs sur l'attractivité de la population étudiante internationale**

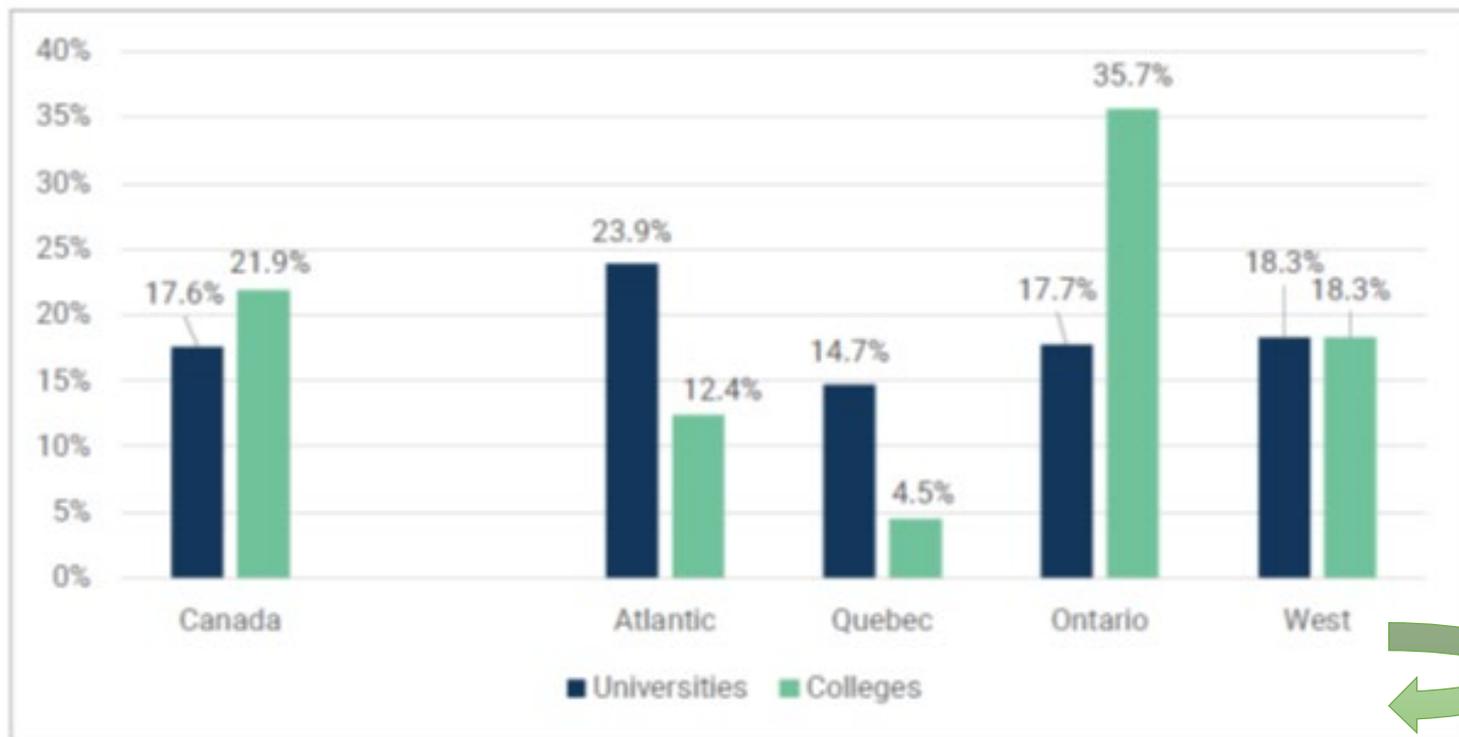
1. Les établissements universitaires québécois agissent pourtant comme plaque tournante
  - En attirant la population étudiante internationale
  - En favorisant leur rétention et leur intégration dans la société québécoise dans les régions du Québec
  
2. Cette population
  - Participe activement à la vitalité de la recherche dans les établissements universitaires, étant donné sa grande présence aux cycles supérieurs. Selon les données provisoires de l'automne 2024
    - **32 %** de la population inscrite aux cycles supérieurs était internationale
    - **48 %** de celle-ci l'était en **sciences appliquées, pures et santé**
  - Enrichit le Québec socialement, culturellement et économiquement

## Annexe – Le Québec moins accueillant (2 de 2)

### Population étudiante internationale : situation au Canada

3. Il y a de la marge de manœuvre pour le Québec d'accroître et non de plafonner le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux accueillis

#### Population étudiante internationale en pourcentage sur le total du nombre d'inscriptions, par région du Canada et ordre d'enseignement, 2021-2022



Source : Statistique Canada

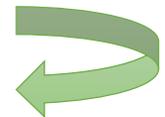
[Retour aux constats](#)

# Annexe – Classements nationaux et internationaux

## Quelques résultats

---

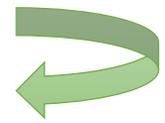
1. Selon MacLean's, seuls deux établissements universitaires québécois se retrouvent parmi les **10 premiers canadiens** (sur 50) en matière de réputation
2. Selon *Research Infosource*, quatre établissements universitaires québécois faisaient partie des **10 premiers canadiens** (sur 50) ayant la plus grande intensité de recherche en 2022
3. Le *Time Higher Education World University Rankings* de 2024 indique que le premier établissement universitaire québécois arrive **tout juste dans les 50 premiers**. Le deuxième arrive **un peu après le 100<sup>e</sup> rang** et le troisième **entre le 251<sup>e</sup> et le 300<sup>e</sup> rang**
4. En 2021, selon l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), le Québec (0,88 %) occupait le **3<sup>e</sup> rang** après la Suisse (0,95 %) et le Danemark (0,94 %) en matière de dépenses intra-muros de recherche et développement (R-D) du secteur de l'enseignement supérieur (DIRDES)
5. Dans le cadre de la *Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027 – Inventer, développer et commercialiser*, la SQRI<sup>2</sup>, le Québec souhaite « augmenter les activités de R-D en enseignement supérieur pour **atteindre 0,90 % du PIB sur cinq ans** » et « **demeurer dans les 3 meilleurs de l'OCDE** »



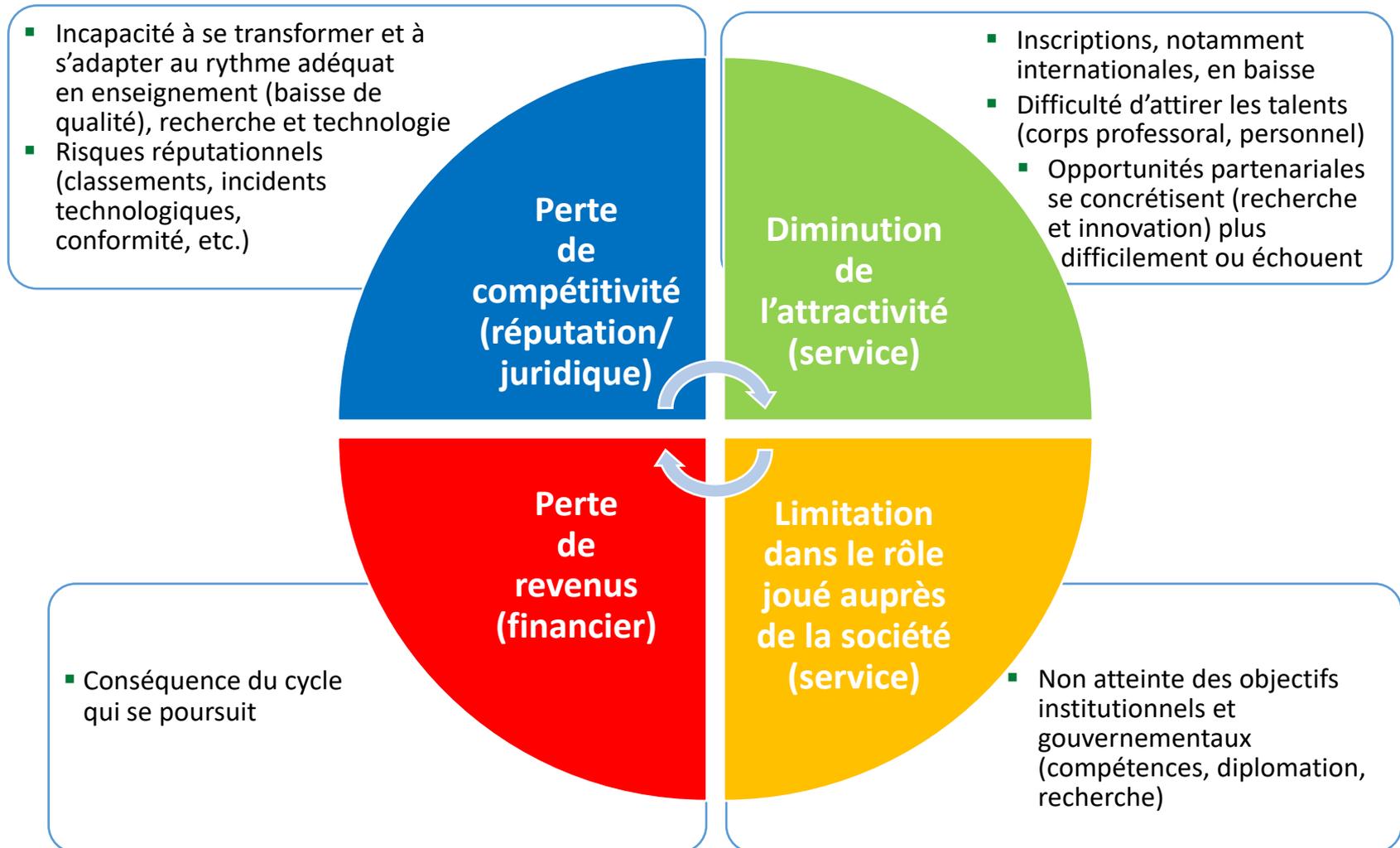
[Retour aux constats](#)

# Annexe – Risques de ne pas réinvestir

## Devenir une institution de seconde zone!

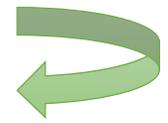


Retour aux constats



# Annexe – Priorités et actions gouvernementales

## Des incohérences



[Retour aux constats](#)

Priorités	Actions incohérentes (ou absence d'actions)
<ul style="list-style-type: none"><li>Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Ne pas réinvestir davantage en enseignement universitaire tout en offrant des bourses pour des domaines jugés prioritaires, sans effort marqué pour revaloriser ces professions (enseignement, soins infirmiers, etc.)</li><li>Ne pas investir dans la promotion de l'enseignement universitaire</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Répondre à la pénurie de main-d'œuvre qui peut notamment être comblée par l'accroissement de l'immigration temporaire ou permanente</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li> limiter l'immigration</li><li> Augmenter les droits de scolarité des CNRQ et des ÉI</li><li> Offrir des bourses pour les domaines jugés prioritaires sans stratégie de revalorisation des professions (enseignement, soins infirmiers, etc.)</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Développer et déployer la Stratégie gouvernementale de cybersécurité et du numérique 2024-2028</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Ne pas investir davantage pour accompagner les organismes publics dans cette démarche, en particulier les établissements universitaires</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Augmenter les activités de R-D en enseignement supérieur pour atteindre 0,90 % du PIB sur cinq ans</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Ne pas réinvestir suffisamment en matière de soutien à la recherche</li><li>Ne pas soutenir adéquatement la vitalité de la recherche universitaire par les ÉI</li></ul>